



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission  
Commission de réglementation et d'appels  
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

AVIS

## PRIX DU PRÉTOLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 26 septembre 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 26 septembre 2025 :

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix de l'essence super diminuera de 5,5 cents le litre.
- Le prix du diesel restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,0 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 150,2 et 151,3 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 161,6 et 162,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 158,5 et 159,6 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 119,4 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 3 octobre 2025.